

# Les systèmes herbagers peu économes en mécanisation

Tous les ans, nous comparons les charges de mécanisation des systèmes herbagers et du CER. Résultat : très peu de différence. Pistes d'explications pour cette éternelle question.

556 €/ha à l'Adage, 587 €/ha au Cedapa et 558 €/ha au CER 35 : les charges de mécanisation des systèmes herbagers sont autant voir plus élevées que la moyenne du CER. «Les systèmes laitiers herbagers, et les systèmes bio sont très mauvais en mécanisation» affiche clairement David Roy, technicien à Agrobio 35 qui réalise les formations économiques depuis une dizaine d'années.

Chiffres 12/13	CER 35	ADAGE	CEDAPA
<b>Coût de mécanisation</b>			
Total	36 300 €	35 600 €	38 044 €
% du produit sans DPU	20,5%	24,5%	26,0%
Méca / ha de SAU	558 €	556 €	587 €
<b>Détail/ha de SAU</b>			
Amortissement	297 €	218 €	245 €
Travaux par tiers	51 €	165 €	179 €
Carburant, lubrifiants	92 €	69 €	66 €
Entretien, Petits matériel	118 €	104 €	97 €
<b>Répartition</b>			
Amortissements y compris élevage	53%	39%	42%
Travaux par tiers	9%	30%	30%
Entretien, petits matériels	38%	31%	28%

Les charges de mécanisation des herbagers cumulent des amortissements élevés et de travaux par tiers élevés.

## Des investissements qui pèsent lourds.

«L'investissement en propre dans la chaîne de récolte de l'herbe pèse sur les charges de mécanisation des herbagers» explique David Roy. Il faut être opérationnel rapidement si une fenêtre de beau temps arrive. Cependant, «il existe des systèmes de mutualisation pour la faneuse et de l'andaineur, pour des éleveurs proches géographiquement» ajoute Dominique Gueho de la FD CUMA 56.

Les éleveurs herbagers cumulent ainsi du matériel en propriété et du matériel en CUMA, parfois surdimensionné. «Les quelques ha de maïs réalisés avec la CUMA coûtent très cher vu les puissances des tracteurs et la sophistication des outils dans les CUMA» explique David Roy avant d'ajouter «en agriculture bio, le désherbage mécanique peut être une cause d'augmentation des coûts de mécanisation».

## Le matériel de traction et de cultures doit être questionné.

«On observe une surpuissance des tracteurs dans les exploitations par rapport au nombre d'ha de cultures» annonce David Roy. Dominique Gueho ajoute «les systèmes herbagers nécessitent moins d'heures d'interventions pour les

travaux des cultures, et on donc plus intérêt à déléguer. Il faut se demander : un tracteur de 130 chevaux pour combien d'heures ? Et combien d'heures justifient une telle puissance ? ». Il existe aussi une tendance à l'agrandissement, même dans les systèmes herbagers, qui pousse les éleveurs à investir dans des tracteurs plus puissants, augmentant les amortissements et la consommation de carburant. Attention au cocktail : distance, vitesse, puissance qui se traduit par une consommation de fioul beaucoup plus élevée.

## La stratégie fiscale est une des raisons.

Le système permettant de défiscaliser en achetant du matériel a beaucoup contribué à l'augmentation des charges de mécanisation. «Les éleveurs laitiers herbagers qui n'ont pas trop mal vécu ces dernières années ont eu tendance à investir dans des tracteurs de forte puissance pour des raisons fiscales. Il faut être vigilant avec les recettes fiscales proposées par les comptables car quand le revenu baisse, les charges restent» conseille David Roy. La loi fiscale a changé en janvier 2013, il est désormais impossible d'utiliser des DFI contractées après le 31/12/12 pour acheter du matériel. En effet, les pouvoirs publics se sont rendus compte que beaucoup d'agriculteurs achetaient du matériel sans trésorerie. Pour David Roy, la fiscalité n'est pas la seule piste d'explication : «globalement, je crois que les éleveurs herbagers se sont désintéressés de la question de la mécanisation, ils délèguent beaucoup, notamment l'entretien de leur matériel».

## Peu de différence entre les systèmes, beaucoup entre les personnes.

Quand on regarde plus précisément les chiffres, on s'aperçoit qu'il y a une très forte différence au sein de la moyenne Cedapa et Adage : les coûts de mécanisation varient de 300 €/ha à 700 €/ha. Il n'y a pas de corrélation entre le pourcentage de maïs et les charges de mécanisation. Certains éleveurs ont du maïs, des cultures, et des charges de mécanisation faibles, et inversement. Cela tiendrait plutôt aux compétences des agriculteurs en matière de matériel.

## Du matériel pour le confort ?

Certains agriculteurs évoquent aussi le besoin de confort grandissant dans leur travail : «je pourrais faire le travail avec le 65 chevaux que j'avais à l'installation. Mais j'ai fortement gagné en confort avec un tracteur plus puissant» expliquait l'un d'eux. Il existe aussi indéniablement une notion de plaisir dans le matériel pour certains agriculteurs. Ceci est une notion culturelle, inexistante chez les éleveurs irlandais par exemple.

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

# Moins de mécanisation en système tout herbe



Avec 300 € de charges de mécanisation à l'ha, Michel Sauvée fait partie des plus économes. Agriculteur à Dingé, il produit 200 000 litres de lait sur 57 ha de SAU en herbe. Il s'est retrouvé seul sur l'exploitation en 2012 suite à une cessation de GAEC. Son objectif de simplifier le travail l'a conduit à diminuer la mécanisation.

## Optimiser l'accessibilité

Michel Sauvée met la priorité sur le pâturage, quitte à réaliser des stocks sur pied important pour éviter : récolte, temps de travail et stress supplémentaires liés à la production de stock fourrager.

L'exploitation présente l'avantage d'avoir une structure groupée autour des bâtiments. Les 57 ha sont en herbe et accessibles à l'ensemble des animaux. «Lorsque je me suis retrouvé seul sur mon exploitation en 2012, je n'ai pas voulu multiplier les interventions sur les cultures. J'ai donc décidé d'opter pour un système tout herbe». Malgré les sols humides et une mise à l'herbe tardive fin février, les vaches laitières sont exclusivement au pâturage pendant 6 mois, de la fin avril à la fin octobre. «Cela entraîne forcément moins de mécanisation : moins de fauche, moins de distribution, moins d'épandage,....» explique Michel.

## Pas de matériel de travail du sol

L'exploitation ne possède pas de matériels liés au travail du sol : «j'ai juste un vibro, une petite herse et un rouleau amortis depuis plusieurs années». Le parc matériel se compose essentiellement d'une faucheuse, faneuse, andaineur, dessileuse et d'un tracteur/chargeur de 85 ch : «nos systèmes ne demandent pas de puissance. Acheter un gros tracteur, pour quoi faire ?». Lorsqu'il s'est retrouvé seul sur l'exploitation, Michel s'est posé la question d'utiliser le matériel de la CUMA. Pour des raisons de temps de travail (chercher le matériel, faire les travaux, le nettoyer,...) l'éleveur a fait la choix de l'ETA. Il précise : «en regroupant les chantiers sur des parcelles fonctionnelles, cela ne me coûte pas plus cher. Ils sont réalisés en peu de temps avec un matériel performant». 150 T MS sont récoltés chaque année dont les 3/4 en ensilage d'herbe. 3 à 4 coupes sont réalisées au printemps en fonction de la pousse de l'herbe. Michel utilise l'autochargeuse de l'ETA. «Il ne faut que 2 personnes par chantier (exploitant et entrepreneur). Cela me revient à 3000 €/an, soit 85 €/ha de fauche». 120 rounds de foin complètent les stocks fourragers pour un coût de 1300 €. «Je préfère réaliser de l'ensilage d'herbe à 50/60 % de MS que du foin. Je suis en monotraite donc il est important d'avoir un fourrage stocké qui produit du lait».

### Description

1 UTH  
200000 l vendus, en agriculture biologique  
53 VL  
prim'holstein/montbéliardes  
+ 15 UGB génisses  
57 ha de SAU en herbe  
En monotraite toute l'année



Le tracteur de tête de Michel Sauvée : 85 chevaux, 4 roues motrices. «Nos systèmes ne demandent pas de puissance. Acheter un gros tracteur, pour quoi faire ?» s'interroge Michel.

## Faire vieillir ses prairies

Michel est convaincu que le vieillissement des prairies diminue le coût de mécanisation. «Le travail du sol engendre forcément un coût». Pour atteindre cet objectif, l'alternance entre le pâturage et la fauche est désormais réalisée sur l'exploitation. Depuis l'année dernière, l'éleveur essaie le sursemis. «J'ai semé 10 ha de cette façon. Je voulais seulement introduire du trèfle dans mes prairies. Les animaux ont rasé cet été. J'ai ensuite épandu et étalé le fumier avant de semer du trèfle agressif, puis passé 2 fois le rouleau. J'ai déjà fait pâturer avant l'hiver, mais je reste prudent sur la réussite de cette technique» conclut Michel.

STÉPHANE BOULENT, ADAGE

## LES CHARGES DE MÉCANISATION

Charges mécanisation totales	17000 €
Charges mécanisation/ha SAU	300 €
Charges méca/produit d'activité sans DPU	14 %
Source : clôture comptable mars 2014	

### Matériels en propriété

- Vibro, petite herbe, rouleau
- Faucheuse 2,8 m
- Faneuse 8,1 m
- Andaineur 4,3 m
- Dessileuse portée
- Remorque 6 T
- Epareuse
- Tracteur 2 roues motrices, 55 ch, exclusivement sur rabot
- Tracteur/chargeur 4 roues motrices, 85 ch, 600h/an

# Comprendre ses chiffres

*Gildas Simonneau, agriculteur en Loire Atlantique, travaille avec le GRADEL (Groupe de Recherche en Agriculture Durable et en Economie Locale -44-) depuis les années 90. Ils analysent en groupe leurs résultats économiques chaque année, très précisément. Zoom sur le coût de mécanisation.*

«Notre coût de mécanisation est épluché chaque année.» explique Gildas. Durant l'année, chaque exploitation prend soin de noter les heures de tracteur effectuées en fonction des travaux, et les quantités récoltées. «Notre but est d'établir des coûts horaires ramenés aux cultures, et de calculer le coût des fourrages récoltés».

Les charges de mécanisation sont calculées en prenant en compte les assurances et les amortissements d'usage. Ce dernier poste est déterminé par les éleveurs. Il intègre la durée réelle d'utilisation du matériel et non l'amortissement comptable. «Il nous semble plus juste d'évaluer l'amortissement d'un matériel de cette manière» précise Gildas.

## 285 €/ha de coût de mécanisation

L'exploitation a un coût de mécanisation de 27000 € soit 285 €/ha de SAU et 15 % du produit d'activité sans DPU. La moyenne du groupe se situe à 350 €/ha de SAU. En affinant l'analyse, Gildas s'est aperçu que 2/3 du coût de mécanisation

sont liés aux stocks fourragers. «Nous avons été surpris des proportions» s'étonne Gildas. Seulement 1/4 des charges totales sont liées à la récolte.

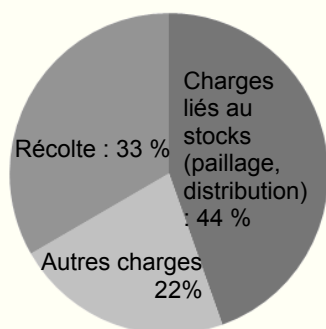
Cette gestion fine du coût de mécanisation permet aussi à l'éleveur d'établir un coût horaire tracteur : 23 €/heure sans main-d'œuvre. «Il est ensuite facile de se comparer à sa CUMA ou de calculer son coût en fonction des cultures» explique Gildas.

L'herbe stockée coûte 134 €/ T MS et le maïs 140 € avec distribution et sans apport de concentré. Les stocks d'herbe coûtent aussi chers que le maïs. L'herbe pâturée coûte 63 €/tonne de MS. Gildas conclut : «le pâturage est la première source d'économie en matière de mécanisation», et poursuit en citant André Pochon, «la vache est dotée d'une barre de coupe à l'avant et d'un épandeur à l'arrière».

STÉPHANE BOULENT, ADAGE

## LES CHARGES DE MÉCANISATION

### Répartition des charges de mécanisation



Total : 27 000 €, 285 €/ha

### Matériels en propriété

- Tracteur 2 roues motrices, 50 ch
- Tracteur 2 roues motrices, 70 ch
- Tracteur 4 roues motrices, 80 ch
- Tracteur 4 roues motrices, 90 ch
- Les deux gros tracteurs ont moins de 10 ans
- Déssileuse
- Charrue
- Faucheuse, faneuse, andaineur en copropriété

### La ferme

3 UTH  
420000 l vendus, en agriculture biologique  
65 VL + la suite  
97 ha de SAU dont 94 ha accessibles  
7 ha de maïs  
10 ha de mélange céréalière

Les vaches sont 100 % à l'herbe d'avril à mi-octobre  
Stocks réalisés :  
50 tonnes de MS de foin  
110 tonnes de MS d'ensilage

### Étonnant ! L'achat d'une dessileuse a permis de réduire les charges de mécanisation

Le GAEC de Malabrit fonctionnait auparavant en libre service. Lors des périodes de transitions alimentaires, les vaches restaient la nuit en stabulation pour que tous les animaux puissent tous consommer des stocks.

« Lorsque nous avons investi dans une dessileuse, nous pensions que notre coût de mécanisation allait augmenter. Il a finalement baissé ».

En effet, les associés ont pu distribuer les stocks en peu de temps pendant ces périodes de transitions alimentaires. Ainsi, les vaches sont sorties au pâturage la nuit deux mois et demi en plus par an. Le GAEC a donc diminué les interventions liées à la présence des animaux en stabulation (rabet, paillage, épandage,...). Le pâturage de nuit supplémentaire a donc permis de diminuer les coûts de mécanisation, mais aussi d'optimiser la gestion de l'herbe et de réduire l'apport de concentrés et de paille.